

MAIRIE DE ST ALBIN DE VAULSERRE

Compte rendu du Conseil Municipal du Mardi 10 Janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois et le mardi dix janvier à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Albin de Vaulserre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Présidence : Cédric Milani, Maire
Présents : Marc Rochet, Gilbert Longo, Karine MOLLIER adjoints
Fabien Gallice, Christian Girard-Cusin, Maryline Lortjean,
Estelle Milani conseillers,
Absent excusé et représenté : Léa Mollier (représentée par Karine MOLLIER)
Absents non excusés et non représentés :
Secrétaire de séance : Céline Cazals

20h35 arrivée d'Estelle Milani

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 13 décembre 2022.

Décisions prises par le MAIRE

- * Le RIFSSEP des agents municipaux a été signé à 100% de variable.
- * Notre trésorerie a changé au 1^{er} janvier 2023.
- * Le dossier DETR a été envoyé.
- * L'extinction de l'éclairage public sera mise en place le 30 janvier 2023.

- Délibération assurance de la commune.

Mr le Maire présente les devis des 2 compagnies d'assurances

Comparatif	Allianz (2023)	Allianz (2022)	Groupama
Assurance collectivité	3474,05	3774	3200,69
Assurance Auto	328,58	633,77	370,38
auto mission 2500 km	366,69	366,69	367,11
protection juridique	271,03	280	0
	4440,35	5054,46	3938,18

Les membres du conseil **après en avoir délibéré décident à l'unanimité**
(Estelle MILANI ne prends pas part au vote)

de souscrire les contrats d'assurance avec la compagnie Allianz pour un montant de 4440.35€ TTC

pour les raisons suivantes :

- Allianz est l'assurance historique de la collectivité
- Allianz est une assurance locale (les sinistres sont traités en interne par l'agence)
- Lors des derniers sinistres avec Allianz, la commune a été satisfaite du service proposé.

- **Délibération assurance agent CDG 38**

Après avoir entendu l'exposé de Mr le Maire concernant l'assurance statutaire pour les agents.

Les membres du Conseil **après en avoir délibéré décident à l'unanimité** d'autoriser Mr le Maire à signer tous les documents concernant l'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire avec le CDG pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2023.

- **Point Vœux du Maire**

- **Point bulletin**

Le bulletin a été finalisé, il sera imprimé par l'entreprise POMME C à Pont de Beauvoisin. et la distribution est prévue sur la fin du mois de Janvier.

- **Point Terraval'D**

L'association Terraval'd a proposé sur décembre 2022 à la commune de Saint Albin de Vaulserre de réaliser la balade de la ruralité sur Saint Albin de Vaulserre.

La commune a accepté cela en lien avec le comité d'animation de Saint Albin de Vaulserre.

La date est validée pour le dimanche 2 juillet 2023.

- **Point Travaux**

- **Point Commissions**

Questions diverses.

Fin de la réunion à 22h

MILANI Cédric,

